



Appel à Projets Prébat BBC 2008 - 2014



AAP Bâtiments Basse Consommation

Bilan chiffré :

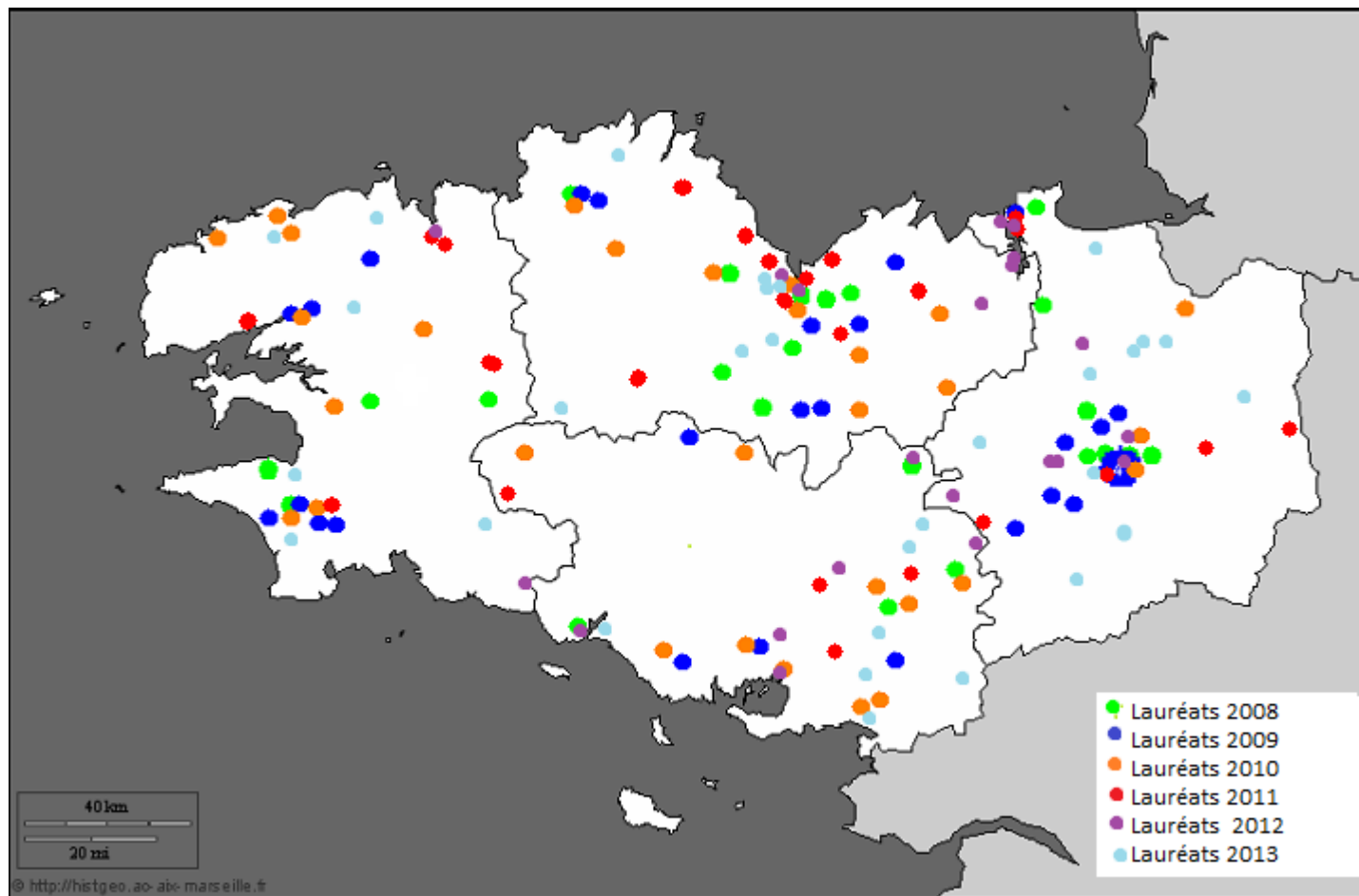
- 277 projets reçus, 252 éligibles, **177 lauréats**
- 113 projets tertiaires et 64 résidentiels
- 77 projets neufs, 100 réhabilitations
- 455 bâtiments, 332 032 m², 2 634 logements
- 50 projets locatifs sociaux, 2 478 logements

Rénovation :

- **100 projets lauréats**
- 67 projets tertiaires et 33 résidentiels
- 190 bâtiments, 223 500 m², 2 130 logements (166 758 m²)
- 31 projets locatifs sociaux, 2 120 logements



Répartition des projets





AAP BBC - Premiers retours

(bilan 2008-2014)

Bâtiments neufs : (échantillon 49 projets – 141 bâtiments)

- Une enveloppe performante : Ubât 0,34 – ITE 9 % – ITR 70 %
- Triple vitrage 26% (façade nord ou en totalité)
- Une forte étanchéité à l'air $0,85\text{m}^3/(\text{h.m}^2)$ et $< 0,6$ pour 55 % des projets
- Ventilation : Tertiaire 95 % double flux – Résidentiel 80 % Hygro B
- Chauffage : Tertiaire 32 % PAC et 26 % bois – Résidentiel : 61 % gaz condensation
- EnR : ECS solaire 83 % Résidentiel
- Matériaux bio-sourcés : 41 % (ouate de cellulose, fibre de bois, chanvre,...)



AAP BBC - Premiers retours

Bâtiments réhabilités : (échantillon 80 projets 127 bâtiments)

- Une enveloppe performante : U_{bât} 0,5 en moyenne – ITE 47 %
- Triple vitrage 4 % (façade nord ou en totalité)
- Une forte étanchéité à l'air 1,4 m³/(h.m²) en moyenne
- Ventilation : Tertiaire 76 % double flux – Résidentiel 77 % Hygro B
- Chauffage : Tertiaire 17 % PAC - 27,5 % bois - 10% réseau de chaleur
Résidentiel : 58 % gaz condensation
- EnR : ECS solaire 50 % résidentiel collectif
- Matériaux bio-sourcés : 20,5 % (fibre de bois, ouate de cellulose, chanvre,...)

⋮



Suivi des projets

Au total, plus de 70 projets suivis en Bretagne :

- **CEREMA** : 30 projets en suivi approfondi ou simplifié (2008 et 2009)
- **UBS** : 11 projets (AAP 2009) suivis par l'UBS (analyse des projets et des consommations)
- **DDTM** : plus de 45 projets en évaluation simplifiée (réalisation chantier)
- **CEP** : 20 opérations en suivi patrimoine (Collectivités locales)

Un bilan/évaluation démarré au second trimestre 2014, à poursuivre..



Rénovation du groupe scolaire Mosaïque, Léhon (22)

Facteur 4 !



- Un bâtiment qui date des années 1960.
- Intégration de matériaux biosourcés (ossature bois, fibre de bois, laine de bois et ouate de cellulose), chauffage par chaudière bois plaquette (plaquettes bocagères produites localement). Coût travaux 833 €/m²SHON
- Amélioration de l'efficacité de l'enveloppe de plus de 70% et consommations conventionnelles divisées par 6.
- Production PV 2013 : 34,8 MWh (12 800 €), 2014 : 32,2 MWh (12 200 €)
- 2009-2014 : -36 % consommations d'énergie (-23% corrigé climat), -45 % facture énergétique, -81 % émissions gaz à effet de serre



Appel à Projets Bâtiments performants 2015 - 2016



AAP Bâtiments performants 2015-2016

Objectifs principaux

- **Favoriser l'exemplarité et l'innovation**, en réhabilitation et en construction neuve
- **Intégrer de nouvelles réflexions** : gestion déchets de chantier, mobilité, matériaux biosourcés, usages non spécifiques de l'électricité...
- **Favoriser des approches nouvelles** : équipe projet, approche systémique, innovation systèmes constructifs...
- **Accompagner** les projets à la fois en phase **élaboration, mise en œuvre et suivi**



AAP Bâtiments performants 2015-2016

Les projets attendus :

- **Projets de rénovation ou de construction de :**

Logements sociaux collectifs

Bâtiments tertiaires publics ou privés

Habitats groupés, associatifs, coopératifs, participatifs

Copropriétés

Sont exclus :

- Les maisons individuelles
- Les bâtiments appartenant à des grandes entreprises (> 500 salariés)



Exigences de résultats

REHABILITATION		CONSTRUCTION	
Résidentiel : 70 Kwh _{ep} /m ² .an	Tertiaire RT _{ex} -50% et division par 4 du Cep avant travaux	Résidentiel 44 Kwh _{ep} /m ² .an	Tertiaire RT 2012 - 20% BBio -20%
		Besoin maximal de chauffage en énergie finale	
		15 Kwh _{ep} /m ² .an	20 Kwh _{ep} /m ² .an 25 Kwh _{ep} /m ² .an si locaux à occupation continue
Résultats des tests de perméabilité à l'air conformes au données d'entrée de l'étude thermique		Résultats des tests de perméabilité à l'air conformes au données d'entrée de l'étude thermique	
		Niveau 2 du label biosourcé (cf. arr. 19/12/2012)	



Exigences de moyens

- **Performance énergétique** : mesures de la perméabilité à l'air obligatoire, évaluation des consommations d'électricité spécifiques, contrôle des consommations,
- **Promotion de filières de constructives durables** : calcul des quantités de matériaux biosourcés, utilisation des bois certifiés (bois exotique exclu),
- **Economies d'eau et préservation des milieux** : équipements hydro économes, calcul des besoins et consommations d'eau,
- **Intégration optimale, confort accessibilité** : calcul des émissions de CO₂,
- **Pilotage du projet, mobilisation des acteurs et accroissement des savoir-faire** : gestion des déchets en phase chantier, sensibilisation formation des acteurs,
- **Analyse économique en coût global**



Un accompagnement des projets en 2 temps

- **Accompagnement en phase amont du projet (candidature au stade esquisse, au plus tard APS)**

Soutien aux études de faisabilité (optimisation, simulation dynamique...) et éventuellement à des prestations d'AMO pertinentes (pilotage projet, concertation, ...).

- Jusqu'à 70 % du coût de la prestation plafonnée à 50 000€

- **Aide à l'investissement et accompagnement à la « fabrication » du projet (candidature au stade PC et au minimum APD)**

Prise en compte des surcoûts liés à l'atteinte de la performance globale du bâtiment, y compris l'instrumentation.

- Jusqu'à 50 % des dépenses éligibles
- Aide plafonnée à 100 000 € par opération.



Engagement des lauréats

- Mise en place d'un suivi instrumentation, organisation du relevé des consommations en lien avec la Région, l'ADEME et la DREAL
- Retour régulier de l'état d'avancement de l'opération avec organisation de réunions de suivi de chantier aux étapes clé
- Capitalisation et valorisation du projet en lien avec les financeurs notamment dans le cadre du RBBD



Session du 30 janvier

- Jury le 25 mars
- Projets déposés sur le 22
 - 4 projets en phase pré-opérationnelle :
 - 3 collectivités, 1 SCIC
 - 3 bâtiments tertiaires, 1 logement collectif
 - 2 rénovations, 2 constructions
 - 1 projet en phase opérationnelle : collectivité
 - Bâtiment tertiaire, mixte neuf-rénovation



AAP Bâtiments performants 2015-2016

Prochaine date de dépôt en phase études et travaux

- **1er juillet 2016**

Les candidatures sont à transmettre à la Région et à l'ADEME

Contact ADEME : Marie-Pierre MEILLAN – 02 99 85 87 11
marie-pierre.meillan@ademe.fr

Contact Région : Sandrine Métier – 02 99 27 12 33
sandrine.metier@bretagne.bzh



Fond de soutien à l'investissement public local



Contexte

- Une enveloppe de 90,886 M€ à engager en 2016
- Demandes à adresser aux Préfets de département, instruction à l'échelle régionale en recherchant une équité territoriale
- Deux vagues de dépôt : 15 mars et 15 juin 2016 avec remontées aux Préfets de départements pour fin février et fin mai



Modalités pratiques

- **La maîtrise d'ouvrage** : elle doit être assurée par une commune ou un EPCI
- **Le taux de subvention** : maximum : 80%
- **Les dépenses éligibles** : uniquement l'investissement
- **Montant minimum de subvention** : 20 000 €
- **Opérations éligibles** (cf note CAR du 26 janvier 2016)



Les priorités pour l'ADEME

- **Priorité 1 : les bâtiments**
 - Appel à projets bâtiments performants
 - La rénovation des bâtiments des collectivités
- **Priorité 2 : les énergies renouvelables**
 - Le solaire photovoltaïque
 - La chaleur renouvelable (non prioritaire)
 - Le solaire thermique
 - Le bois énergie et les réseaux de chaleur
- **Priorité 3 : la mobilité**
- **Priorité 4 : développement de l'économie circulaire**



Contact en préfecture de département

- **Préfecture 22 :**
 - **Jeannick Maignant : 02 96 62 43 31**